

exo data



Support Open Data

Séminaire « Gestion et conservation de l'information dans l'environnement numérique »

PARTENAIRE DE PROXIMITÉ DES ORGANISATIONS, DANS L'AMÉLIORATION DE LEUR PERFORMANCE

Contexte

- La loi pour une République numérique , promulguée en octobre 2016, invite les collectivités à s'engager vers une évolution majeure, la **modernisation de l'action publique**.
- Pour toutes les communes et collectivités locales dont le nombre d'habitants dépasse 3500 (et dont la collectivité a plus de 50 agents), vous avez jusqu'à **octobre 2018 (+2 ans par rapport à la date de promulgation)** pour vous mettre en conformité sur le sujet de l'ouverture des données publiques.
- Passer de la demande entrante à la mise à disposition – du papier au format électronique exploitable et réutilisable.

Contexte

- **Exodata vous aide à transformer** cette contrainte en Opportunité :
 - Image,
 - Modernité,
 - Valorisation des actions de la collectivité et lien social,
 - Transparence,
 - Education,
 - Source de création d'activités commerciales et innovation.
- **et vous livre les clés pour procéder à l'ouverture de vos données publiques.**

Périmètre du socle commun

- La loi République numérique préconise certaines thématiques dans la priorisation de données libérables en prônant l'émergence d'un socle commun (Transports, énergie, finance, gestion des déchet - *Les « données, mises à jour de façon régulière, dont la publication présente un intérêt économique, social, sanitaire ou environnemental »*). Depuis Août 2017, les subventions devront obligatoirement être en ligne ([publication le 7 mai 2017 du décret n°2017-779 du 5 mai](#))
 - Socle commun de données locales pour les collectivités (*) :
 - Délibérations : Liste des délibérations adoptées par une assemblée locale
 - Subventions : Liste des subventions publiques attribuées par une collectivité
 - Prénoms : Liste annuelle des prénoms des nouveaux-nés déclarés à l'état-civil
 - Marchés Publics : Données essentielles des marchés publics et concessions (dont le montant est supérieur à 25 000 € HT)
 - Equipements Publics : Liste des Equipements Publics gérés par une collectivité
 - Base Adresse Locale : Liste des adresses d'une collectivité
- (*) : Sources : <http://www.opendatafrance.net/ressources/>

Conditions de libérations

- Sous réserve, que le cadre réglementaire soit respecté, la mise à disposition se fait :
 - sous format électronique,
 - dans un format exploitable et réutilisable par tous,
 - sous licence (ex : odbl),
 - via un portail numérique.

Points clés de la conduite du Projet

- **Information Juridique et vulgarisation** : vulgariser les textes de loi inhérents au sujet afin de vous faciliter sa compréhension, identifier les acteurs et les organismes de contrôle, rappeler les enjeux et risques associés pour la collectivité.
- **Technicité** : conduire le projet, assister les services dans la collecte des documents libérables, consolider ceux-ci au niveau d'un livrable (catalogue – données socle commun et autres), vous aider dans le choix d'un outil pour la libération.
- **Organisation** : vous aider à initier le projet, et assurer sa pérennité en termes d'organisation et de gouvernance.
- **Financement** : vous accompagner dans la constitution du dossier financier des aides possibles au niveau FEDER (constitution du dossier), s'assurer que les critères d'éligibilité soient respectés. Estimation financière pour budget de fonctionnement (selon ambitions).
- **En Option**
 - **Communication** : vous accompagner dans le choix d'une identité graphique (charte) en phase avec la communication souhaitée par votre collectivité. Potentiellement, en option, vous accompagner à plus long terme sur l'animation de votre territoire concernant l'ouverture des données publiques.

Les points d'attention de la démarche

- La qualité de l'information (fiabilité, récurrence),
- Les informations liées (métadonnées et catalogue),
- Le cadre juridique,
- Les processus de libération,
- La gouvernance associée aux processus.

Quelques liens utiles

- <http://www.opendatafrance.net/ressources/>
- <https://www.data.gouv.fr/fr/>
- <http://www.cada.fr/>



📍 Immeuble Darwin 4,
rue Émile Hugot
97490 Sainte-Clotilde

✉️ reunion@exodata.fr

📱 +262 (0) 262 977 955

📍 Immeuble Agora 2,
ZAC de l'Etang Zabricots
97200 Fort de France

✉️ caraibes@exodata.fr

📱 +596 (0) 5 96 72 40 40

📍 27, avenue de l'Opéra
75001 Paris, France

✉️ france@exodata.fr

📱 +33 (0) 1 42 96 00 81

📍 Immeuble le Verdun
23, Rue d'Austerlitz
98800 Nouméa

✉️ nouvelle-caledonie@exodata.fr

📱 +687 25 07 25